

INSCRIPTION CANTINE février 2018

Mairie de La Bastide des Jourdans – ☎ : 04.90.77.81.04

ENFANT (Nom Prénom et classe)

**L'inscription de la cantine se fait mensuellement
entre le 1er et le 15 de chaque mois pour la période suivante.
Toute repas réservé ne sera ni modifiable, ni remboursable (voir règlement intérieur)
Pour tout les changements justifiés (Voir règlement intérieur)**

Veillez cocher les heures où vos enfants resteront à la cantine

JOURS	REPAS
jeudi 01 févr	
vendredi 02 févr	
lundi 05 févr	
mardi 06 févr	
jeudi 08 févr	
vendredi 09 févr	
lundi 12 févr	
mardi 13 févr	
jeudi 15 févr	
vendredi 16 févr	
lundi 19 févr	
mardi 20 févr	
jeudi 22 févr	
vendredi 23 févr	
Nombre de repas	
Tarifs	
Montant total à régler à réception de la facture	

Tarifs :

- ✓ 3.00€ (abonné)
- ✓ 6.00€ (exceptionnelle)
- ✓ 6.00€ (adulte-enseignant)

Déposer en Mairie le :

Possibilité par Fax ou mail

Place de la République

Téléphone : 04.90.77.81.04 – Télécopie : 04.90.77.84.08 – Courriel : bastidedesj@orange.fr

Site internet : bastidedesjourdans.com